



# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 03 novembre 2025

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun  
remercie les habitants des quartiers  
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la  
commune d'Embrun ?*

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97  
05208 Embrun Cedex*

## QUARTIER : CHAUSSIÈRE

### REQUÊTES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRÉSENTS RÉPONSES DU MAIRE ET DE SON ÉQUIPE MUNICIPALE

#### CHAUSSIÈRE

Au niveau du jardin/parc de jeux : les riverains sont parfois dérangés par des personnes entrant dans l'aire de jeux avec des chiens non tenus en laisse.

Les chiens sont interdits dans les jardins. Il faut prévenir la police municipale lorsque cela se produit. Il existe pourtant un panneau « chien interdit, même tenu en laisse ».

Avant la construction de la résidence « Les 4 saisons », un chemin piéton était accessible pour aller vers St Surnin en traversant le cours d'eau. Avec la clôture cet accès n'est plus possible, est-ce normal ?

Effectivement, les terrains sont du domaine privé et la résidence a décidé de clôturer sa parcelle ce qui est son droit. De ce fait cet accès qui se faisait avant n'est plus possible.

Est-il possible de prévoir un stationnement en épi le long de l'aire de jeux car avec les nouvelles résidences (projet Bouygues) le stationnement va devenir compliqué ?

Les services techniques étudieront pour créer ce stationnement et réaliser le marquage.

Un riverain indique qu'un stationnement public et sans limite de temps existe à proximité, au niveau des Rochassons.

Il est répondu que la distance est trop éloignée pour certains riverains.

La rue de Bois Vézin est pleine de trous, deux tranchées ne sont toujours pas refermées et une grille pluviale menace de s'effondrer du fait du passage des camions du chantier.

L'entreprise sera interpellée dès ce jour pour reprendre les trous de la chaussée ainsi que la grille pluviale.

Le rond-point sur la rue de Chanteperrin ne sert pas et les véhicules continuent tout droit.

Une réflexion est apportée afin que celui-ci ne soit pas franchissable en plaçant des balises plastique J11. Si l'aménagement donne satisfaction nous pourrions envisager une solution plus pérenne type bordures.

Les poubelles coulent et sont malodorantes l'été pendant plusieurs jours.

Une campagne est réalisée 2 fois par an pour désinfecter l'intérieur des moloks. Madame le Maire invite les riverains à appeler le SMITOM quand le problème se produit afin qu'il puisse intervenir.

L'éclairage est un peu sombre sur le secteur de Bois Vézin.

L'entrée est privative, nous ne pouvons pas mettre plus d'éclairage car le terrain n'appartient pas à la commune.

**Concernant la rue Edouard Przybylski :**

- des automobilistes se garent sur la route de devant la résidence L'Air du Temps empêchant un trafic fluide.
- Serait-il envisageable de mettre cet axe en sens unique pour permettre du stationnement d'un côté,
- la route n'est pas en bon état et de nombreux trous sont présents,
- est-il possible de refaire le marquage au sol ?

La police municipale va passer plus souvent pour réduire le stationnement gênant.

La création d'un sens unique ne convient pas à l'ensemble des riverains et cet axe est une départementale empruntée par beaucoup. La mise en sens unique ne semble pas être la solution faisant l'unanimité.

Madame le Maire précise que les travaux de création de 2 plateaux traversants seront réalisés comme convenu la première semaine de novembre. Cette solution permettra de réduire la vitesse excessive et limitera le stationnement gênant qui s'opérait derrière les chicanes.

Concernant l'état de la route, cette partie est de la responsabilité du Département qui a indiqué qu'il n'interviendrait pas tant que les travaux des résidences Novelia et Bouygues n'étaient pas terminés.

**La commune ne pourrait-elle pas faire un parking public ?**

Effectivement cette solution pourrait permettre d'améliorer la situation. La ville ne dispose pas de foncier sur le secteur mais madame le Maire n'y est pas opposée et les services vont étudier cela. Dans le cadre de la révision du PLU un emplacement réservé pourra ainsi être créé.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.